

n°213 Le Portail

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



Végétalisation
La Grand'rue se met au vert



L'art en ville
De l'air !

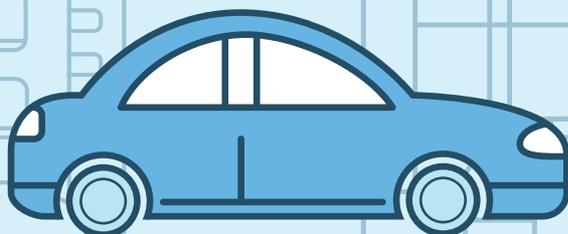


Signalétique
Une démarche citoyenne
solidaire et créative

Concertation publique :

Projet d'extension /de généralisation
des 30 km/h dans notre commune

p. 13



VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert
jusqu'à 19h, sur rendez-vous
uniquement (pour l'état civil et
l'urbanisme)

CCAS

Maison de la solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas - 04 67 69 94 95
1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Frédo
235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00

Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Paielement/comptabilité : 04 67 69 75 87

- Lundi : 8h30/12h
- Mardi, jeudi et vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- Mercredi : 14h/19h15

POLICE MUNICIPALE

Boulevard des Écoles
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94

- Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h
- Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois :
de 10h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Permanence téléphonique tous les
jours sauf le jeudi

HORAIRE SERVICES PLAGE DU PILOU

PARKING (payant ou badge) :
tous les jours, de 8h à 18h

PASSERELLE (gratuit) :
tous les jours, de 8h à 20h30

PETIT TRAIN (gratuit) :
tous les jours de 9h15 (1^{er} départ de la
passerelle) à 19h45 (dernier départ de
la plage)

Au fil des pages



4 ■ Retour en images

6 ■ Quoi de neuf ?

13 ■ Dossier

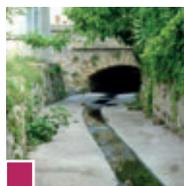
16 ■ Tribunes de l'opposition

20 ■ Villeneuve s'engage

22 ■ Patrimoine

24 ■ Zoom sur les associations

27 ■ À voir, à faire



- ÉDITO -



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les beaux jours reviennent. La vaccination s'accélère. Le nombre de contaminations a été particulièrement élevé dans notre commune. La situation sanitaire locale a généré beaucoup d'inquiétude, mais grâce au respect des règles sanitaires par la plupart d'entre nous, la menace s'éloigne.

Nous retrouvons enfin le plaisir des terrasses, des rencontres et des moments festifs. Cela étant, l'expérience de cet automne doit nous rappeler à la prudence. Rien n'est encore gagné ; nous vivons avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes pendant quelques mois encore, voire quelques années.

De concert avec les techniciens municipaux, nous avons travaillé, dans un contexte encore incertain, à l'organisation des festivités printanières et estivales. Celles-ci ont débuté le 6 juin, avec l'événement « Un marché mais pas que ... ».

Vous avez été nombreux à participer à ce rendez-vous et nous en sommes très heureux !

Nous avons, par ailleurs, saisi l'occasion de ce répit sanitaire pour mettre en place des réunions publiques. La première, qui se tiendra le 9 juillet (lire en p.9), aura pour thème : « Etude urbaine ou comment faire évoluer notre ville ». Ces rencontres sont incontournables pour informer nos concitoyens, mais aussi pour recueillir leur opinion. Et pour rendre l'action publique locale plus participative encore, je souhaite réitérer ici notre appel à projets : vous avez une idée relevant de l'intérêt général ? Venez nous en faire part ; nous vous accompagnerons !

La démocratie participative, c'est aussi un partenariat entre élus et administrés. Ainsi et entre autres, nous avons rencontré, à de multiples reprises, les usagers-experts de notre territoire que sont les chasseurs et les pêcheurs, dans le cadre de mes fonctions municipales et métropolitaines (délégation GEMAPI). Ces réunions avaient notamment pour objet la construction d'une gouvernance sur le golfe d'Aigues-Mortes, dont notre commune fait partie.

Les travaux sur la basse vallée de la Mosson ont commencé (lire Portail n°210). Si l'objectif principal de cette opération est la protection de Maurin contre les inondations (sans conséquence

pour Villeneuve), la Métropole en profite pour ouvrir davantage l'exutoire de la Mosson. Cette mesure permettra d'accroître l'alimentation en eau douce de l'étang de l'Arnel et de favoriser un retour de la biodiversité. Les chasseurs et les pêcheurs, qui attirent souvent l'attention sur le taux trop élevé de salinité des étangs, en semblent déjà satisfaits.

C'est aussi le travail conjoint entre élus et membres de l'association qui a permis le retour de Plage Mag sur notre plage. De nombreuses réunions avec les institutions concernées ont permis d'aboutir à une solution satisfaisante pour tous. Nous adressons nos chaleureux remerciements aux équipes de la Métropole et de la Mairie qui nous ont accompagnés.

L'été peut commencer ; profitons-en mais restons prudents !

Véronique Négret

Maire de
Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole



N'oubliez pas de télécharger « VLM l'appli » pour suivre toute l'actualité de votre ville.

le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directeur de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78

Crédit photos :
Service communication,
Envato elements et Adobe Stock,
sauf mention

Régie publicitaire :
04 67 69 75 74

Création originale :
Brandie

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution



**Votre magazine
est imprimé sur du
papier recyclé.**

30 avril

Distribution, dans les écoles élémentaires, de masques offerts par la Région Occitanie



1^{er} mai

Des brins de muguet pour les résidents et le personnel de l'EHPAD Mathilde Laurent

8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 : une cérémonie en petit comité, crise sanitaire oblige



8 mai

Journée communale de ramassage des déchets sauvages : citoyens et associations ont répondu présent ; la Ville les remercie chaleureusement



6 juin

Aubades, danse, arts du cirque, mix électro..., un marché, mais pas que...



Brèves

Soirée d'accueil des nouveaux Villeneuvois

La Ville organise, mardi 12 octobre 2021 à 18h30, une soirée d'accueil à l'intention des Villeneuvois qui se sont installés dans la commune, en 2020 ou 2021.

Afin de préparer au mieux cette soirée, les personnes concernées sont invitées à s'inscrire avant le mardi 5 octobre :

- auprès du pôle culture/festivités/protocole, tél. : 04 67 69 58 00
- par courriel : accueil.bdf@villeneuvelesmaguelone.fr

Salines de Villeneuve : consignes aux visiteurs

Le site naturel protégé des Salines est un lieu majeur pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs. En cette période de reproduction, il est rappelé que sur l'ensemble du site :

- les chiens doivent obligatoirement rester sur les sentiers et être tenus en laisse jusqu'au 15 août (en dehors de cette période, ils doivent obligatoirement rester sur les sentiers à distance de contrôle vocal de leur propriétaire) ;
- les visiteurs et usagers ont l'obligation de rester sur les sentiers ouverts au public ;
- l'accès aux plans d'eau et la baignade ne sont pas autorisés ;
- les survols en drone sont strictement interdits, ainsi que tout survol à moins de 150 mètres.

Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende forfaitaire de 135 € (infraction à l'arrêté préfectoral DDTM34 n°2020-04-11079 du 29 mai 2020).

Il est rappelé que sur cette même période et comme chaque année, le sentier dit « des sauniers » est fermé entre le Mas des Quinze et la Camelle.

Contact : CEN d'Occitanie
04 67 13 88 57
salines@cenlr.org

— VOIRIE —

Des aménagements programmés, boulevard des Chasselas



Alertée sur des problématiques relatives à la sécurité, boulevard des Chasselas, la Commune a rencontré, cet hiver, une délégation de riverains. Au cours de cette entrevue, plusieurs points ont été abordés : la vitesse excessive de certains véhicules, malgré la présence à l'entrée du boulevard, d'un panneau 30km/h ; le mauvais état du trottoir, qui oblige les piétons à emprunter la piste cyclable ; la difficulté d'accès à l'aire de jeux du Grand Jardin pour les personnes avec poussette.

Après un travail concerté avec les services de la Métropole et en attendant la mise en œuvre d'un projet urbain de grande ampleur, en cours d'étude, différents dispositifs intégrant les contraintes du site - exutoire de toutes les eaux de ruis-

sellement du versant nord-ouest du centre-ville et lieu de convergence de plusieurs rues - ont été proposés aux riverains :

- réfection du trottoir, avec suppression des plots en béton qui en limitent la largeur ;
- modification du tracé et du marquage de la piste cyclable ;
- création d'une chicane végétalisée ;
- mise en place d'un passage piéton, pour faciliter l'accès à l'aire de jeux du Grand Jardin et afin de protéger ce passage, implantation d'un panneau stop, boulevard des Mours ;
- aménagement d'un passage piéton avant le rétrécissement du trottoir en bas du boulevard.

La réalisation de ces travaux destinés à assurer la sécurité des piétons et cyclistes a débuté.



— VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS —

La Grand'rue se met au vert

La Commune poursuit son programme de végétalisation de l'espace public. En partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole, elle propose aux habitants de la Grand'rue de disposer de plantations en pleine terre, en pied de façade, et de les entretenir.

Ce projet de végétalisation entrera dans sa phase opérationnelle prochainement. A noter que certains riverains ne pourront pas y participer, en raison de la présence souterraine de réseaux divers (eau, électricité, téléphone, eaux usées, gaz...).



— ACTION SOCIALE —

Ça bouge pour les seniors !

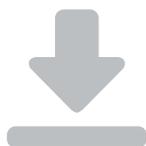
Le CCAS proposera, à partir du mois de septembre à la Maison des Associations Pierre Waldeck-Rousseau, de nouveaux ateliers créatifs et ludiques à destination des seniors de la commune. En voici le programme :

- Danses méditerranéennes (Italie, Egypte et Espagne) : les 20 septembre, 8 novembre et 6 décembre ;
- Ecriture et récit de contes, les 27 septembre, 4 et 11 octobre ;
- Chant et écriture de textes, les 15, 22 et 29 novembre.

Un atelier festif de clôture aura lieu le 13 décembre. Tous les rendez-vous sont gratuits.

i Inscription : **CCAS**
Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

RENDEZ-VOUS GRATUITS



Votre publicité
ICI



Contactez la Mairie :
 04 67 69 75 75

communication@villeneuvelesmaguelone.fr

Plage : qui en assure la gestion ?



La plage de Villeneuve-lès-Maguelone s'étend sur 9 kilomètres. Vierge de toute construction, elle est l'une des mieux préservées de la région. Qui en assure la gestion ? Focus sur le rôle des différents acteurs.

En application de l'article L 5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la gestion de la plage de Villeneuve-lès-Maguelone relève, depuis 2016, de la compétence de Montpellier Méditerranée Métropole (3M). A ce titre, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale a en charge son entretien, la maintenance et la gestion des moyens d'accès au site (passerelle mobile et petits trains), ainsi que la gestion du parking du Prévost.

La Commune a, quant à elle, la charge exclusive du respect de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publiques, de même que la gestion du parking du Pilou. En mer, Madame le Maire exerce la police spéciale des baignades et des activités nautiques.

La compétence « Plage » fait l'objet, cette année, d'une convention actualisée entre la Ville et 3M. Ce document formalise le rôle et les moyens de chaque partie.

Par ailleurs, les élus œuvrent actuellement à la définition de nouvelles modalités de gestion de l'espace littoral, afin de pérenniser les installations de Plage Mag et du Centre de Loisirs de la Jeunesse.

Flash



Montpellier
Méditerranée
Métropole

MOBILITÉ

3M encourage le covoiturage

Chaque jour, 1,8 million de déplacements ont lieu sur le territoire de la métropole de Montpellier. La distance moyenne parcourue est de 4,9 km. La part des trajets en voiture représente 50 %, dont un peu moins de 1% en covoiturage. Le potentiel de progression de cette alternative à l'autosolisme est donc très important !

Pour structurer son offre de covoiturage, la Métropole a décidé de lancer une expérimentation portée par Klaxit, leader européen du covoiturage domicile-travail, et soutenue par

le programme national de Certificats d'Economie d'Énergies « Tous Covoitureurs ! ».

Cette expérimentation d'une durée d'un an est destinée à prendre en charge le cofinancement des trajets de covoiturage des agents et salariés (rémunération minimale de 2 €/trajet/passager transporté et gratuité pour le passager). Elle sera déployée progressivement.

+ d'infos sur

www.montpellier3m.fr

L'appli Klaxit est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.

— VIE MUNICIPALE —

De belles audiences pour les séances du conseil

Très vite après son installation, l'équipe municipale a fait le choix de retransmettre en direct les conseils municipaux, sur la page Facebook de la ville. « *Notre objectif est d'ouvrir ainsi ces temps forts de la vie municipale à un plus large public - souligne Sophie Boquet, élue à la communication. Possibilité est également donnée aux internautes de visionner les vidéos des conseils a posteriori, à la fois sur le réseau social et le site internet de la Ville. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les vidéos de ces séances ont cumulé au total plus de 30 000 vues ; l'audience est en constante augmentation.* »



Toutes les séances sont annoncées sur les panneaux lumineux, le site internet, VLM l'appli, la page Facebook de la Ville et l'agenda du Portail.

Prochain conseil municipal : lundi 5 juillet à 18h, au centre Bérenger de Fré dol, salle Sophie Desmaret s (les séances sont de nouveau accessibles au public).

— TRANQUILLITÉ PUBLIQUE —

La Commune réglemente le démarchage à domicile

Afin de prévenir toute atteinte à la tranquillité et à l'ordre public, la Commune a mis en place une nouvelle réglementation en matière de démarchage en porte-à-porte (arrêté n°2021ARR016 du 12 mai 2021). Les vendeurs et quêteurs ont désormais l'obligation de déclarer tout projet de prospection auprès de la Police Municipale, quinze jours en amont. Une attestation est alors délivrée au déclarant.

Attention !

Ce document ne constitue pas une accréditation de la Commune ; il ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage.

CONSEILS AUX VILLENEUVOIS

Demandez la carte professionnelle et le justificatif de déclaration, avant d'entamer toute conversation.

En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur entrer chez vous ; contactez immédiatement la Police Municipale au 04 67 69 75 72, qui vous confirmera (ou non) que le démarcheur s'est préalablement déclaré auprès de la Mairie et qu'il a obtenu les autorisations requises.



À noter

Le démarchage à domicile est autorisé du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

— AGENDA —

Réunion publique d'information : étude urbaine ou comment faire évoluer notre ville

La Commune organise une réunion publique d'information le **vendredi 9 juillet** à 18h, en salle Sophie Desmarets (centre culturel Bérenger de Frédol).

Cette rencontre a pour objet de présenter :

- la méthode envisagée pour mener à bien le projet ;
- les enjeux en termes d'aménagement du territoire communal et métropolitain ;

- les évolutions apportées et leur traduction réglementaire ;
- les grandes échéances du projet et son intégration dans le futur PLUi.

Un temps sera consacré aux échanges en fin de réunion. Ce projet s'inscrit dans la logique d'une démarche concertée ; l'équipe municipale compte sur votre présence !



Cette rencontre sera soumise aux règles sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

—SERVICES MUNICIPAUX —

Lieu d'Accueil Enfants-Parents : rencontres, partages et convivialité

Qu'est-ce qu'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents ? A qui ce service municipal s'adresse-t-il ?

Le point avec

Catherine Fribault, accueillante au sein de la structure.

Qu'est-ce qu'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ?

Catherine Fribault – Il s'agit d'un espace proposé aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. Tenu par deux accueillantes, c'est un lieu de rencontres et d'échanges pour l'accompagnant et de socialisation et de jeu pour l'enfant. Son accès est gratuit, anonyme et libre, sans inscription.

Cet espace est ouvert à tous les parents d'enfants de 0 à 6 ans (ainsi qu'aux futurs parents). Il est important de noter qu'un proche de l'enfant (grand-parent, assistant maternel, garde à domicile, ami...) peut également être accompagnant.

Il est adapté et aménagé pour l'enfant et l'adulte, qui peuvent rester le temps qu'ils souhaitent, sans engagement sur la durée.

Durant son temps de présence, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Quel est l'état d'esprit général de cette structure municipale ?

Catherine Fribault – Rencontres, partages et convivialité. Pour l'en-



fant, le LAEP constitue un espace de jeu libre, de rencontres et de socialisation. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un lieu d'épanouissement et de découverte. L'enfant, rassuré par la présence de l'adulte qui l'accompagne, pourra progressivement aller à la rencontre de l'autre et jouer.

Pour l'adulte, le LAEP est un lieu de rencontres, d'écoute, d'échanges, de détente et de paroles. On peut tout aussi bien venir partager son expérience, poser des questions ou encore profiter d'un moment de jeu avec l'enfant que l'on accompagne et les autres personnes présentes.

Pourriez-vous nous parler de l'équipe ?

Catherine Fribault – Le LAEP est composé de deux accueillantes qui forment une équipe pluridisciplinaire. Il faut savoir qu'il n'existe pas un profil « type » d'accueillant en

LAEP. Nombre d'entre eux fonctionnent d'ailleurs avec des bénévoles. Une formation est néanmoins obligatoire. Le LAEP n'est pas une structure à vocation thérapeutique, mais un lieu de partage d'expériences entre les accompagnants. Ce n'est pas un lieu de « savoir faire », mais un lieu de « laisser être ». Le rôle des accueillants est d'être les garants du cadre.

Contact et infos :

Maison de la Solidarité

101 bd des Ecoles

04 67 69 04 05 (N'hésitez pas à laisser un message en cas d'absence)

Accueil tous les lundis, de 9h30 et 12h (capacité d'accueil simultané limitée à 6 enfants)

En ces temps difficiles en lien avec le contexte sanitaire actuel, il nous tient à cœur de proposer cet espace de convivialité, tout en respectant les gestes barrières.



— L'ART EN VILLE —

De l'air !

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Commune a fait l'acquisition d'une sculpture de Dominique Doré, artiste villeneuvois à l'initiative des Palabrasives. Lors de la dernière édition de cette exposition d'art contemporain cinétique et populaire, cette œuvre faisait face aux étangs et à la cathédrale. Elle tourne, depuis le mois de mai, dans le jardin du centre culturel Bérenger de Fré dol.

Domi Doré nous en donne la genèse : « Pendant la première période de confinement, sur fond de pandémie mondiale au climat anxieux, je me rendais chaque matin à l'atelier en vélo.

Paradoxalement, au cœur du printemps, la nature était en ébullition et la vie jaillissait de tous les côtés. J'ai alors imaginé une grande pièce où le vent, en soufflant, animerait



des éléments faits d'acier et de miroirs de façon, je l'espère, légère et poétique... tout en lumière et en douceur. A cette époque, nous manquions tous d'air : malades en

réanimation, confinés... C'est en pensant à tous ces gens que je l'ai appelée comme une injonction : De l'air ! ».

— THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY —

Le spectacle toujours vivant, malgré la pandémie

Entre le 17 mars 2020 et le 19 mai 2021, le théâtre Jérôme Savary a été fermé de longs mois, en raison de la crise sanitaire.

En attendant de pouvoir à nouveau accueillir du public, la Commune a choisi de soutenir le processus de création, par la mise

à disposition à titre gracieux, du lieu et de son régisseur aux compagnies d'arts vivants. C'est ainsi que la salle de spectacle villeneuvoise a accueilli, durant la période, la Cie Le Cri Devot, la Cie Rascalou, Laurent Pit et Philippe Hassier, Idéolasso, Bertrand Papy, Le Skeleton Band, La Maison Tellier, la Cie Bruitquicourt, les Banan'N Jug et la Cie du Capitaine.



Banan'N Jug sur la scène du théâtre

Musique, théâtre, arts de la rue..., de nombreux artistes ont pu ainsi continuer à répéter dans un contexte privilégié, malgré la mise à l'épreuve de la pandémie.

Brèves

Stationnement : respectons la zone bleue !

Les places de stationnement disponibles dans l'espace public ne suffisent pas à satisfaire les besoins en centre-ville. L'étude urbaine commandée par la Commune apportera des éléments de réflexion et des propositions visant à améliorer l'offre en la matière. D'ici là et pour permettre une rotation optimale des véhicules sur les emplacements « zone bleue » aux abords des commerces notamment, il est important que chacun respecte scrupuleusement la durée de stationnement autorisée. Pour rappel, le conducteur est tenu de disposer le disque de stationnement sur le pare-brise de son véhicule, bien en vue, indiquant l'heure d'arrivée. Le non-respect de ces dispositions est passible d'une amende forfaitaire de 35 €.

Un geste citoyen pour lutter contre le cancer

La Métropole de Montpellier a signé, le 20 avril 2021, avec la Ligue contre le cancer de l'Hérault, une convention intitulée « Le verre déposé dans les conteneurs : un geste citoyen pour lutter contre le cancer ! ».

Pour chaque tonne de verre recyclée, l'établissement public de coopération intercommunale s'engage à reverser 2 € à la Ligue contre le cancer de l'Hérault.

**UN GESTE CITOYEN
POUR LUTTER CONTRE LE CANCER**



— ACTIVITÉS NAUTIQUES —

Plage'Mag : le retour !

Depuis plus de vingt ans, Plage Maguelone anime la plage du Pilou, au travers de la mise à disposition de matériel nautique : planches à voile, canoës, paddles, pédalos...

Or, l'an dernier, l'association ville-neuvoise apprenait avec stupeur que son avenir était compromis, les services de l'Etat ayant émis un avis défavorable à toute nouvelle implantation saisonnière de la base nautique sur nos plages.

Dès son arrivée en juillet 2020, l'équipe municipale et ses représentants au sein de la Métropole ont défendu la cause de cette asso-

ciation d'intérêt général auprès des services préfectoraux. Au terme de plusieurs entrevues, un consensus a été trouvé : Plage Mag reprendra son activité saisonnière, à compter du 1^{er} juillet prochain. Un soulagement pour les bénévoles de l'association et tous les usagers de la plage du Pilou !

Pour autant, si la saison 2021 est sauve, une solution pérenne devra être trouvée, pour que Plage Mag puisse de nombreuses années encore, ensoleiller nos étés. Nous devons donc rester mobilisés ! D'ici là, bon vent à toutes et tous !



— COVID-19 —

Soutien aux commerçants

En soutien au commerce local fortement éprouvé par la crise sanitaire liée au Covid-19, le principe de l'exonération des droits de place pour les terrasses implantées sur le domaine public sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 5 juillet prochain. Cette mesure portera sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.



Concertation citoyenne

— MOBILITÉ —

Projet d'extension / de généralisation des 30 km/h dans notre commune

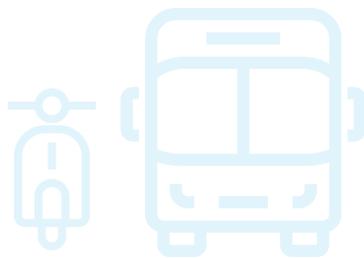
VOUS AVEZ LA PAROLE !



La Ville organise, jusqu'au 15 septembre 2021, une concertation citoyenne en vue d'étendre à de nouvelles rues la limitation de vitesse à 30 km ou de la généraliser à l'ensemble du territoire.

Donnez votre avis avant le 15 septembre 2021 et faites part de vos habitudes en matière de déplacements, au travers du questionnaire ci-contre.

À l'issue de l'enquête, une synthèse anonymisée des réponses, observations et propositions des participants sera proposée lors d'une réunion publique d'information, de même que sur le site internet de la Mairie.



MODES DE DÉPLACEMENT, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, EXTENSION DES 30 KM/H...



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vos déplacements quotidiens intra-muros (un seul choix possible) ?

- voiture
- deux-roues motorisé
- vélo
- marche

Quel mode de transport privilégiez-vous pour vos déplacements quotidiens hors commune (un seul choix possible) ?

- vélo
- deux-roues motorisé
- voiture
- co-voiturage
- bus
- train

Seriez-vous prêt(e) à modifier vos habitudes en adoptant un mode de déplacement plus respectueux de la santé et de l'environnement (vélo, marche, transports en commun...)?

- oui
- non

Lors de vos trajets à pied ou à vélo, avez-vous le sentiment d'être en sécurité ?

- oui
- non
- parfois

La Ville reçoit régulièrement des messages de Villeneuvois se plaignant de vitesses excessives dans la commune. Trouvez-vous que les véhicules motorisés roulent trop vite dans votre rue ?

- oui
- non
- parfois

La sécurité et une meilleure qualité de vie pour toutes et tous sont-ils, selon vous, des enjeux suffisamment importants pour généraliser la limitation de la vitesse à 30 km/h dans notre commune ?

- oui
- non

Pouvez-vous citer trois voies pour lesquelles la vitesse ne devrait pas, selon vous, être limitée à 30 km/h (la M185 est exclue de la consultation) ?

.....
.....

Votre avis compte : exprimez-vous sur l'extension ou la généralisation des 30 km/h dans notre ville :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Âge :

En déposant ce questionnaire, vous acceptez que ces renseignements soient utilisés par la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et Montpellier Méditerranée Métropole sur le fondement légal de l'article 6-1-a (consentement) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), afin de recueillir et d'analyser les avis des habitants sur une diminution de la vitesse de circulation. Ils ne seront communiqués qu'aux services municipaux et métropolitains en charge du projet et seront anonymisés après la décision municipale et, le cas échéant, la délimitation des secteurs où cette limitation serait appliquée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes (articles 15 et 16 du RGPD). Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement (articles 7, 15 et 16 du RGPD) et demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (via le formulaire de contact du site de la ville : www.villeneuvelesmaguelone.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale : CNIL 3, Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 ou en ligne : www.CNIL.fr/fr/plainte

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

QUELS AVANTAGES À LIMITER LA VITESSE À 30 KM/H ?



Le projet d'extension ou de généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h dans notre commune est un engagement de campagne. Il s'inscrit dans la volonté d'apaiser la circulation routière et d'encourager les modes de déplacement actifs, tels que la marche ou le vélo et, par là même, de construire l'avenir d'une commune plus agréable à vivre pour tous.

Une sécurité accrue pour tous les usagers de la route

À 30 km/h, le conducteur bénéficie d'une meilleure perception de son environnement ; les distances de freinage sont réduites. D'où un risque de décès ou d'être grièvement blessé considérablement réduit en cas d'impact.



Temps de réaction : 8 m Freinage : 5 m

TOTAL : 13 m



Temps de réaction : 14 m

Freinage : 14 m

TOTAL : 28 m

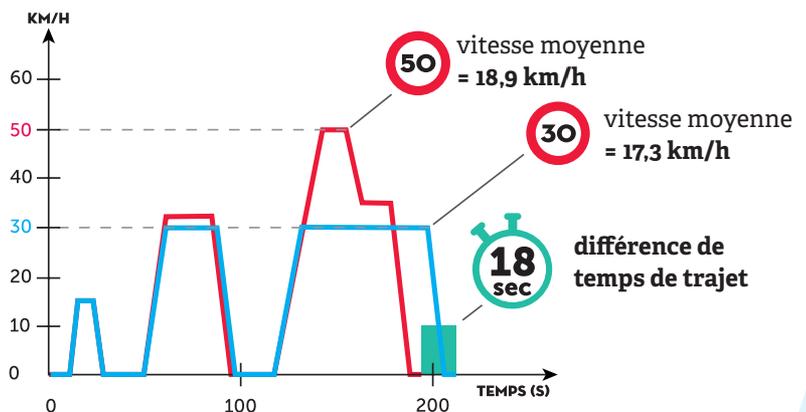
Moins de pollution sonore

Passer de 50 à 30 km/h diminue de moitié les nuisances sonores liées au trafic routier.

Une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route

La limitation à 30km/h a pour effet d'abaisser le différentiel de vitesse entre les différents usagers, d'améliorer le sentiment de sécurité et par là même de favoriser l'usage des mobilités actives (vélo, marche...). Et qui dit un usage moindre de la voiture, dit moins de pollution !

Distance d'arrêt en fonction de la vitesse



Profil de vitesses théoriques pour un trajet urbain de 1 km



GRUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Pour le groupe d'opposition, le dernier portail n'a pas reflété dans son intégralité la mémoire locale de Villeneuve Lès Maguelone dans la chronique « les Maires après la Révolution ». Nous souhaitons donc apporter un complément.

Parce que l'histoire et la mémoire appartiennent à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire avancer la vie d'un village, elle appartient bien sur à ceux qui sont partis et à qui nous rendons hommage, mais elle appartient également à ceux qui sont encore en vie.

Pour cette raison, nous vous rappelons que **M. Emile MALAFOSSE** a été élu Maire en 1977.



Et que **M. Noël SEGURA** Conseiller municipal de 1995 à 2008, a été Maire, de 2008 à 2020, et a assuré deux mandats consécutifs. Également conseiller d'Agglomération, vice-président à la Métropole de Montpellier et aujourd'hui conseiller municipal d'opposition.



Cet oubli étant réparé, nous tenons à nous adresser à tous les Villeneuvois à l'occasion du futur déconfinement. La reprise vers une « vie normale » s'annonce peu à peu, restez prudents et continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Le virus n'ayant pas disparu, il en va de notre responsabilité à tous d'être vigilant.

Nous avons une pensée pour tous nos restaurateurs Villeneuvois qui vont reprendre du service le 19 mai. Nous leur souhaitons à tous une bonne reprise et une belle saison. Nous sommes et resterons à vos côtés.

Nous avons une pensée très émue pour Bernard PO-VILLON, qui a été de ces Villeneuvois qui se sont investis sans relâche pour la commune et notamment pour notre Paroisse. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

A très bientôt. L'équipe Villeneuve, l'Avenir avec Vous.

GRUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Lors du dernier Conseil Municipal du 12 Avril 2021, il a été annoncé et acté notre désolidarisation du Groupe Villeneuve L'Avenir avec vous.

Aujourd'hui, c'est au nom de notre nouveau Groupe VLM Démocratie Citoyenne que nous, Annie Crégut et Pascale Rivaliere, nous adressons à la population.

Nous respectons les décisions de Madame Le Maire, concernant l'attribution de nos places au sein du Conseil Municipal et cela sans discrimination aucune.

Pascale Rivaliere a géré le Conseil Municipal des Jeunes sur leur mandat de 2018/2020 avec un voyage en perspective à Geneve, qui hélas n'a pas pu se réaliser à cause de la crise sanitaire. Les nouveaux élus en concertation avec l'Espace Jeunesse, ont reporté ce voyage le 27/06/21.

Pascale Rivaliere a répondu favorablement à leurs sollicitations pour les accompagner et apporter son soutien, en reconnaissance du travail accompli et d'un relationnel établi durant ce dernier mandat.

Bien conscientes que la réouverture du chemin du Pilou soit dictée par les lois en vigueur, nous sommes satisfaites que la Majorité souhaite mettre tout en œuvre pour aller vers une solution acceptable par tous en préservant les riverains et l'écologie.

Nous espérons que la construction du Poste de Police Municipale voit réellement le jour en 2023 en concertation avec tous les protagonistes.

Nous souhaitons vivement que la crise sanitaire s'arrête et que l'économie reprenne avec une maîtrise des impôts locaux sans aucune répercussion.

Puissions-nous à nouveau nous retrouver rapidement et faire preuve de solidarité !

Pascale Rivaliere et Annie Crégut

— SPORTS EXTRÊMES —

Le FISE Métropole fait étape à Villeneuve-lès-Maguelone

Le skatepark de Villeneuve-lès-Maguelone accueillera, **samedi 3 juillet**, l'une des quatre étapes du FISE Métropole, préliminaire au FISE World Montpellier. Cet événement est ouvert aux participants de tout âge, débutants comme confirmés.

Un classement dans chaque discipline sera établi avec récompenses (prize money pour la catégorie Open et cartes cadeaux pour les moins de 17 ans). Les vainqueurs du Fise Métropole seront invités au « FISE Montpellier Summer Closing » début septembre, place Georges Frêche, sous réserve des mesures sanitaires alors en vigueur.

L'étape locale sera dédiée au BMX et au Roller freestyle.

PROGRAMME : BMX ET ROLLER FREESTYLE

- **9h00** : Ouverture des inscriptions
- **9h20 - 10h05** : Qualification BMX Freestyle U14
- **10h20 - 10h45** : Contest Roller Freestyle U14
- **11h00 - 11h15** : Finale BMX Freestyle U14
- **11h30 - 11h55** : Qualification Roller Freestyle Women
- **12h10 - 12h25** : Contest BMX Freestyle Women
- **12h40 - 12h55** : Finale Roller Freestyle Women
- **13h00** : Remise de prix
- **13h40 - 14h40** : Qualification BMX Freestyle U17
- **14h40 - 15h10** : BMX High Air Contest
- **15h30 - 15h50** : Contest Roller Freestyle U17
- **15h50 - 16h10** : Roller High Air Contest
- **16h25 - 16h40** : Finale BMX Freestyle U17
- **16h55 - 17h20** : Contest Roller Freestyle Open
- **17h45 - 18h30** : Contest BMX Freestyle Open
- **18h30** : Remise de prix



À noter

En parallèle des compétitions, des challenges seront organisés et récompenseront les participants dans les domaines du Bunny hop (saut en hauteur avec vélo), Best Trick (meilleure figure) et Grind box (glissade avec roller).

Infos pratiques : Accès libre pour les visiteurs

Inscription des compétiteurs : en ligne sur le site officiel du FISE (à privilégier) ou sur place, le matin de l'événement (dans la limite des places disponibles). Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Tarifs : de 3 à 5 € - Il est fortement recommandé de s'inscrire en ligne (tarif : 3€). Cette journée sera soumise aux règles sanitaires en vigueur à la date de l'événement.

Contact & informations : contest@fise.fr / www.fise.fr

— EVÈNEMENT —



Les Palabrasives 2021 : à vos agendas !

L'association Avis de Chantier vous donne rendez-vous, **du 17 septembre au 3 octobre 2021**, au domaine du Chapitre et au centre culturel Bérenger de Frédo, pour une nouvelle édition des Palabrasives, passerelle ludique entre l'art, l'éducation et la science. Au programme, une exposition d'art cinétique sous chapiteau et à ciel ouvert, un forum scientifique et citoyen, des spectacles vivants, des moments festifs en musique, mais aussi des moments d'échange et de partage.

Une bulle enchantée

Cette année, les plasticiens et techniciens ont par ailleurs décidé de relever un défi de taille en réalisant une œuvre collective, symbole des grandes fêtes populaires de notre enfance : un carrousel praticable par le jeune public. De quoi ravir petits et grands ! L'occasion de s'accorder un instant hors du temps...



— PRÉVENTION —

Des gestes simples pour lutter contre la propagation du moustique tigre

Le moustique tigre effectue une diapause (ou hibernation), à partir de l'automne et jusque dans le courant du printemps ; période à partir de laquelle les femelles commencent à pondre leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de cinq à six jours, deviennent des moustiques adultes. Le moustique tigre est ensuite actif durant un gros semestre. Les pics de populations interviennent en plein été, entre juin et septembre.

Les gîtes de reproduction sont, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Ils se trouvent souvent au sein des cours et jardins des domiciles privés :

- seaux, vases, soucoupes
- fûts, citernes
- gouttières
- et tous petits réceptacles d'eaux pluviales ou domestiques à découvert...

Pour éviter la propagation de ce dangereux moustique, vecteur de maladies comme la dengue ou le chikungunya, la meilleure solution est encore d'éviter que les œufs n'éclosent. Pour cela, il existe des gestes simples : curer, ranger et protéger tous les objets pouvant faire office de gîte larvaire et évacuer les eaux stagnantes.

Tous ensemble, adoptons ces gestes utiles.

 + d'infos sur www.moustiquetigre.org



— ÉQUIPEMENTS —

Prendre l'air en s'amusant !

Vous souhaitez vous oxygéner, faire du sport ou vous amuser en famille ? De nombreux espaces de loisirs de plein air, pour petits et grands, sont accessibles librement dans notre ville :

Aires de jeux

- Grand Jardin, boulevard des Mours
- Rue des Tulipes
- Avenue René Poitevin (à proximité de l'école maternelle Françoise Dolto)
- Rue des sports (devant l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau)
- Rue des Genêts (quartier Pont de Villeneuve)
- Maison des Associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8 rue des Colibris
- Mas Crespy, rue des Variolites

City stades

- Grand Jardin, boulevard des Mours
- Mas Crespy, rue des Variolites
- Complexe sportif, 400 avenue de Mireval

Parcours de santé

- Mas Crespy, rue des Variolites

Skate-park et piste de dirt

- Chemin du Pilou

Projet 2021 : Réalisation d'un espace sportif à proximité immédiate du centre culturel (lieu-dit « toile d'araignée »).



— LITTÉRATURE —

Rencontre avec



Charles Aubert, écrivain villeneuvois

Le Villeneuvois Charles Aubert a écrit, en quatre ans, trois romans policiers à succès. Il nous parle de son parcours, de ses ouvrages, de ses projets.

Parlez-nous de votre parcours. Comment vous est venue l'envie d'écrire ?

Charles Aubert – Juriste de formation, j'étais jusqu'en 2012 responsable du réseau commercial d'une société d'assurances. A 45 ans, j'ai décidé de mettre un terme à une carrière riche, mais prenante. J'étais en quête d'une vie simple et paisible. Je souhaitais me rapprocher de la nature et profiter des miens.

Installé avec mon épouse et mes deux enfants à Villeneuve-lès-Maguelone depuis 1999, j'ai créé une activité artisanale de fabrication de bracelets pour montres et ai pu profiter d'un rythme de vie plus serein pour réaliser mon rêve d'enfant : devenir écrivain.

En 2018, j'ai écrit mon premier roman, *Bleu Calypso* ; un polar doux. A la recherche d'un éditeur, j'ai posté mon manuscrit comme on lance une bouteille à la mer.

Après avoir essuyé dix-neuf refus, j'ai été contacté par les éditions Slatkine & co (Paris) qui m'ont tout de suite accordé leur confiance en me proposant de collaborer pour trois romans. J'ai ensuite signé un contrat avec les éditions Pocket, pour trois livres également.

Pourriez-vous nous présenter vos romans ?

Charles Aubert – *Bleu Calypso*, paru en 2019, raconte l'histoire de Niels Hogan, un quarantenaire bourru qui s'est retiré dans une cabane de pêcheurs au sud de Montpellier. Il n'a qu'un seul ami, Vieux Bob, son voisin, dont la fille Lizzie est journaliste. Au cours d'une partie de pêche, Niels découvre un cadavre. Celui-ci sera le premier d'une longue liste de noyés. D'abord suspecté, Niels remonte l'enquête, aidé de Lizzie.

Ont ensuite suivi *Rouge Tango* en 2020 et *Vert Samba* en 2021. On y retrouve Niels et Lizzie au cœur de nouvelles affaires criminelles.

Pourquoi avoir choisi ce genre littéraire ?

Charles Aubert – Je n'en ai aucune idée (rires) ! En fait, ce sont mes personnages qui guident l'histoire. Quand j'ai commencé à écrire mon premier livre, rien ne laissait présager que cela deviendrait un roman policier. J'écrivais sans idée préconçue. D'ailleurs, mes livres ne répondent pas à tous les codes du polar. La plupart des romans policiers se caractérisent par un style sombre ; les miens sont des polars « doux ».

Vos trois romans ont été finalistes du Prix de l'Embouchure au salon Polars du Sud. *Bleu Calypso* a également été choisi pour le Prix Nouvelles Voix du Polar et a remporté le Prix du jury de l'Evêché. On peut dire que votre reconversion est un vrai succès...

Charles Aubert – C'est très encourageant, effectivement. J'ai trouvé mes lecteurs. Je ne vis pas pleinement de cette activité - il faut savoir que seulement 2 à 5 % des écrivains gagnent leur vie, grâce à leur plume - mais le plus important pour moi, c'est la réalisation d'un rêve. J'ai 55 ans et ai déjà vécu plusieurs vies ! J'appréhende les choses de façon simple et sereine.

France 2 travaille actuellement sur l'adaptation de *Bleu Calypso* à la télévision. Pourriez-vous nous en dire davantage ?

Charles Aubert – France Télévision a acquis les droits pour une adaptation télévisuelle de ce roman en 2020. La société de programme a souhaité que le scénario me soit soumis ; il est très proche de l'histoire du livre. C'est une formidable opportunité et j'espère que ce projet aboutira d'ici la fin de l'année prochaine. Je ne pourrai malheureusement pas entrer plus profondément dans les détails, clause de confidentialité oblige.

D'autres projets ?

Charles Aubert – Mon quatrième roman paraîtra en février 2022. Bien qu'attaché à Niels, j'avais envie de changement. Il s'agira d'un roman indépendant qui se distinguera du polar. Nouveaux personnages, nouveaux décors... je suis très enthousiaste, très impatient !



Nouveau sur la commune



Merci de transmettre vos annonces par courriel à
communication@villeneuvelesmaguelone.fr
Ce service est gratuit.

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ?

Vos coordonnées ont changé ? Cette rubrique vous est destinée.

Atout-Box, location de box sécurisés

Le centre de stockage Atout-Box vient de s'implanter en face de la maison d'arrêt, dans la zone d'activité du Larzat.

Des téléconseillers accompagnent les professionnels et les particuliers pour évaluer leurs besoins et proposer à la location des box sécurisés, sur-mesure, sans engagement et accessibles 7/7 jours.



i 04 48 19 39 00
contact@atout-box.fr
www.atout-box.fr

Retrouvez ClimaConcept34 à une nouvelle adresse

L'entreprise ClimaConcept34 spécialisée dans l'installation de systèmes de climatisation, de chauffages et de pompes à chaleur informe sa clientèle qu'elle a emménagé dans de nouveaux locaux, situés au 59 rue des Fusains.



i 04 67 736 256
07 86 36 03 44
climaconcept34@gmail.com

Clinique vétérinaire Maguelone

La clinique vétérinaire Maguelone informe sa clientèle que l'établissement a entièrement été rénové, afin d'optimiser la prise en charge et le confort de nos compagnons à quatre pattes !



i 04 67 69 32 12
monplanningveto.com

Phone Fix34

Nordine Dhaili vient d'ouvrir une boutique de réparation de téléphones mobiles, tablettes et PC portables toutes marques. Il propose également le reconditionnement, le dépôt-vente et le rachat de matériel.

Située au 30 rue des Fusains, cette boutique est aussi un Point d'accès UPS et un Point garantie pour les réparations et achats effectués sur place.



Ouvert du
lundi au
samedi,
de 10h à 19h.

i 06 50 49 38 38
www.phonefix34.com

Cabinet de bien-être en hypnose



Stéphanie Mitrovic, praticienne en hypnose eriksonienne, vient d'ouvrir son cabinet au sein du centre de kinésithérapie situé à l'entrée de Villeneuve-lès-Maguelone, au 15 chemin de la Mort aux Ânes.

L'hypnose est un état naturel dans lequel nous nous trouvons plusieurs fois par jour, par exemple lorsque l'on conduit et que l'on arrive à un endroit sans s'en rendre compte, lorsqu'on lit ou qu'on regarde la télévision... L'hypnose est une méthode qui permet de "parler" directement à l'inconscient, afin qu'il mette en place les changements nécessaires grâce à des suggestions. Que ce soit un mal-être, une douleur ou une maladie, l'inconscient a juste tenté de nous alerter que quelque chose en nous n'allait pas ou n'avait pas été respecté. Par l'hypnose, on peut faciliter un processus de changement en accédant à l'inconscient qui trouve lui-même des solutions efficaces.

i 06 06 81 03 41
stephypno@yahoo.fr

Restaurant "A la table de l'Arnel"

Céline et Eddy Jabeneau viennent de reprendre le restaurant "A la table de l'Arnel" du camping de l'Arnel. Avec le chef cuisinier PEP, ils proposent une cuisine locale et régionale, ainsi que des cocktails maison. Des animations musicales seront proposées pendant les soirées, du jeudi au samedi (le vendredi sera consacré à un karaoké). Et d'autres animations surprises seront organisées pendant la saison estivale. Réservation conseillée.

i 06 72 26 40 69
ou 07 86 87 81 46



**Agnès Le Bacheley -
Sophrologue -
Accompagnante thérapeute®**

Agnès Le Bacheley propose aux adultes, adolescents et enfants, un espace d'écoute et des outils simples de sophrologie, pour prendre soin de soi au quotidien et retrouver le calme dans les différentes étapes de sa vie. En lien avec son parcours dans l'humanitaire, elle a développé spécifiquement des outils de sophro ludique pour les enfants : respiration, relaxation, visualisations positives, méditation.

Sur rendez-vous, le samedi, au centre médical des Salins (1^{er} étage).

i 06 73 58 62 52
www.accompagnement-sophro.fr

Oba, boutique éphémère d'art d'ici !

Oba est née d'un constat : il existe peu de souvenirs et très peu d'artisanat visible pour les vacanciers de passage à Villeneuve-lès-Maguelone. Ainsi, les jumelles Chantal et Isabelle décident de relever le défi d'ouvrir une "Boutique d'art d'ici" pendant la saison estivale. La boutique éphémère propose des objets originaux, uniques, utiles ou déco alliant photographie, bois flotté et objet bois conçus et fabriqués localement.

Situé au 50 rue de la Jeunesse, derrière un grand portail en bois, dans une cour entourée de vieilles pierres et de verdure, ce lieu unique au cœur du village ouvrira ses portes le mercredi 30 juin, de 10h à 12h30 et de 16h à 20h.

Horaires : du mardi au dimanche de 16h à 20h, et de 10h à 12h30 les jours de marché (mercredi et vendredi).

i Instagram :
[Oba_artdici](https://www.instagram.com/Oba_artdici)

— REPÈRE —

Un logo pour identifier les actions citoyennes



La Ville est très heureuse de vous présenter son nouveau label « Action portée par les citoyens ». Celui-ci permet d'identifier d'un seul coup d'œil et de mettre en valeur les actions citoyennes au service de l'intérêt général.

— SIGNALÉTIQUE —

Une démarche citoyenne solidaire et créative

Vous verrez bientôt des jolies flèches en bois colorées, réalisées à la main et fixées sur des poteaux ou supports existants, dans le centre-ville, mais aussi à des points clés de passage (sortie piste cyclable, point VELOMAGG, place des Héros, entrées de ville, sortie plage du Pilou...).

L'idée de cette signalétique, artisanale et estivale, est née dans l'esprit d'un groupe d'habitants, durant l'été 2020. Derrière ce projet, la volonté de dynamiser le cœur de ville, en orientant vers les commerces et services publics, mais aussi en accompagnant les visiteurs et touristes dans la découverte de notre ville.

La Commune a souhaité soutenir cette action citoyenne et écoresponsable (les flèches ont été créées avec

du bois issu de la récupération et sont implantées de façon à encourager un cheminement piéton). Un travail de concertation entre les habitants à l'origine du projet, les élus et les services municipaux, a permis de voir aboutir cette belle démarche solidaire et créative.



DES PROJETS POUR NOTRE VILLE ?

Vous avez un projet citoyen pour notre ville en cohérence avec le programme et les valeurs portés par l'équipe municipale ? Vos élus sont à votre écoute, prêts à vous rencontrer et à étudier votre projet.

i Contact :
projet.vlm@gmail.com

— MÉMOIRE LOCALE —

La Capouillère

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

La « Capou », un nom qui résonne dans la mémoire des anciens Villeneuvois. C'est de la Capouillère qu'il s'agit, ce petit ruisseau qui longe la piste cyclable et qui se jette dans l'étang de l'Arnel.

À l'époque où le village n'était pas encore pourvu de tout-à-l'égout, ce modeste cours d'eau faisait office d'exutoire sanitaire communal. Tous les matins, les Villeneuvoises se dirigeaient en procession vers le bas du village pour aller vider le « Jules » dans ce ruisseau, juste après le petit pont qui enjambe la Capouillère. C'est là que toutes les informations locales circulaient, à tel point qu'on appelait cet endroit « Radio-Capouillère ».

Plus tard, Jacques Teissède, secrétaire général de la commune, a animé dans le journal Midi Libre une chronique régulière sous le titre : « Le long de la capouillère » ; l'ancêtre de notre « Portail » en quelque sorte.

Mais qui pourrait supposer que ce petit ruisseau est chargé d'un passé historique riche et prestigieux, que le long de cette voie d'eau insignifiante ont navigué les personnages les plus importants de la province et du diocèse.

Capouillère : quelle est l'étymologie de ce mot lié, spécifiquement au vocabulaire de nos étangs ?

Replaçons-nous dans le contexte historique. Au Moyen Âge, le commerce maritime de la région se décline à travers une navigation adaptée au faible tirant d'eau des étangs. Le seul accès à la mer du secteur est le grau de Maguelone et l'acheminement des marchandises vers les terres se fait à l'aide de petites embarcations appelées « caupols ». Ces petits bateaux

accostent vers des débarcadères souvent modestes, dénommés « caupolieras » et assurent le transport des personnes et des marchandises. Dans les statuts de Jean de Vissec (1331), on lit qu'une caupoliera se situait à Villeneuve, à côté du pont d'Arnaud. Phonétiquement, on devine aisément le glissement de **caupoliera** vers **capolhèra** en occitan, qui devient **capouillère** en français.

Au VIII^{ème} siècle, les chanoines chassés de Maguelone par les sarrasins s'installent à Substantion (Castelnau-le-Lez), alors que l'évêque préfère s'arrêter à Villeneuve pour être au plus près de son église. Plus tard, une roubine assez large est creusée pour permettre aux bateaux venant de Maguelone d'accéder directement au Chapitre (le Capitou), où un petit port privatif est aménagé à l'usage des prélats. En 1869, l'historien Alexandre Germain affirme dans son étude sur Maguelone « *que Villeneuve avait un port en communication avec l'étang au moyen d'un canal ou caupolière dont on voit encore le lit* ». C'est par une évidence de nomenclature que cette roubine

prendra le nom de Capolhèra, qui est plus une dénomination générique qu'un nom propre en soi. On trouve également une Capouillère à Mauguio. C'est la roubine qui permet de remonter depuis l'étang jusqu'au Castrum ; un peu le même contexte topographique qu'à Villeneuve. Les textes anciens mentionnent fréquemment la présence de plusieurs caupolieras le long des berges de l'étang. Tous ces éléments confortent notre théorie.

En 1060, le grand évêque Arnaud qui a ramené le siège épiscopal à Maguelone revient de croisade malade. Il décède à Villeneuve, probablement dans la demeure canoniale du Chapitre. On imagine la barque mortuaire transportant sa dépouille, glissant le long de la Capouillère jusqu'à Maguelone pour y être ensevelie. Il y repose encore aujourd'hui. Nombreux seront les évêques et les chanoines qui emprunteront la Capouillère pour se rendre en « capols » vers Maguelone, siège de l'Evêché.

En 1096, le pape Urbain II consacre l'île de Maguelone et en 1162, le pape Alexandre III chassé de Rome vient à



D'après le plan napoléonien (1815 - détail) - Archive municipale de Villeneuve (1G5)



Le ruisseau et le pont de la Capouillère

son tour sur l'île pour y consacrer le maître-autel. Ils repartent vers le Clapas et doivent emprunter le canal de la Capouillère, passage obligé pour se rendre à Montpellier.

En 1190, l'évêque Guillaume de Raymond et le Prévost du Chapitre profitent d'une campagne de réparation des remparts pour raccorder le cloaque du Gazilhan à la Capouillère, permettant ainsi aux eaux croupissantes de s'écouler vers l'étang.

En 1596, Thomas Platter, le célèbre botaniste et médecin suisse, se rend à Maguelone à partir de Villeneuve « *qui est une place très forte, grâce aux fossés pleins d'eau qui l'entourent... Un bateau que nous avions loué, tout en buvant un verre de vin, nous mena par un canal, ou peut-être une rivière canalisée, dans l'étang que nous traversâmes en droite ligne, pour aborder dans la petite île où se trouvent le fort et l'hôpital de Maguelone.* » Ce petit canal ne pouvait être que la Capouillère.

En 1826, la Duchesse d'Angoulême de passage à Villeneuve promet au maire Baquet la construction d'un canal qui relierait le village au canal du Rhône à Sète, en empruntant le trajet de la Capouillère. La promesse de la belle-fille du roi Charles X rend les Villeneuvois euphoriques. Hélas, les finances communales ne permettront pas la réalisation de ce projet qui aurait pu doper l'économie locale.

Le comblement des fossés de la ville à partir de 1836 va modifier considérablement le trajet des eaux de ruisseau qui sont dirigées vers le Gazilhan (qui veut dire « égout » en occitan) pour se jeter dans la Capouillère. La faible pente entraînera un ensablement du ruisseau et une réduction du calibrage, exigeant de la part des municipalités successives des interventions régulières de curage, de pavage et d'aménagements divers.

En 1898, on réalise la construction du pont de pierre qui enjambe la Capouillère, permettant la jonction et le prolongement du boulevard du Chapitre. En 1961, une station d'épuration est installée à ses abords, transformant la Capouillère en un ruisseau d'écoulement des eaux usées du village. Triste sort pour cette roubine qui avait connu des moments plus glorieux.

En 2000, une nouvelle station d'épuration est construite dans le secteur de l'Arnel et notre petit cours d'eau reprend un peu de sa superbe. En 2008, une piste cyclable est aménagée le long de la Capouillère, sur le parcours bucolique qui mène à Maguelone. Mais depuis plusieurs années, la roubine s'ensable inexorablement et les roseaux colonisent les alentours.

Ce lieu chargé d'histoire mérite une réhabilitation et un entretien régulier pour le bonheur de tous les

usagers. Et pour rester optimistes : *Se los marseheses an la canabièira, nosautres, vilanovencs avèm la Capolhèra !*

Si les Marseillais ont leur Canebière, nous, Villeneuvois, avons notre Capouillère !



À la demande de M^{me} le Maire, un projet de renaturation de la Capouillère sera bientôt à l'étude, afin d'assurer sa mise en valeur et sa protection. Ces travaux consisteront à restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau.

Lo Portal d'ÒC n°2

Continuons les règles de prononciation de l'occitan.

Deux remarques : **nh** se prononce **gn** et **lh** se prononce **-ill**.

[Pour se familiariser avec l'occitan, les parties en italique proposent une prononciation phonétique « francisée » non officielle.]

La **vinha** (pron : *la bigno*) = la vigne

La Capol**h**èra (pron : *la Capouillère*) = la Capouillère

Un dicton que la plupart des Languedociens connaissent bien :

Vai t'en cagar a la vinha e porta me la clau. (pron : *Bai tin caga a la bigno é pourto mé la claou*) = Va déféquer à la vigne et rapporte-moi la clé. Que l'on pourrait traduire par : « Va te faire voir ».

De sègre ... A suivre

Lo manjapofre

Entretien avec



Charles Garcia,
président de
l'association
Cantacigalona

“ La vocation de Cantacigalona, c'est de partager des moments de convivialité, d'échanges et de cohésion autour du chant et de la danse.

Contact

Charles Garcia (Président)
Tél : 06 78 09 36 94
Mél : carlilitogarcia@yahoo.fr

Comment est née votre association et quelle est sa vocation ?

Charles Garcia - Tout est parti d'une bande de copains qui se plaisaient à se retrouver pour chanter et danser. Très vite, compte tenu des effectifs, il a fallu chercher un lieu de répétition. En 2018, nous avons décidé de formaliser l'existence du groupe par la création d'une association, afin de pouvoir prétendre à la mise à disposition d'une salle municipale.

Aujourd'hui, notre association compte une soixantaine d'adhérents. La vocation de Cantacigalona, c'est de partager des moments de convivialité, d'échanges et de cohésion autour du chant et de la danse.

Président de l'association, vous êtes également le chef de chœur de la chorale...

Charles Garcia - Je coordonne la chorale et l'accompagne à la guitare. J'ai appris seul à jouer de cet instrument, à quarante ans. Un accord... puis deux... et petit à petit... j'y suis arrivé !

Comme pour bon nombre d'associations, la crise sanitaire vous a contraints à repenser vos activités...

Charles Garcia - Effectivement, nous avons dû nous adapter. Après une période d'un an quasiment à l'arrêt, nos répétitions ont repris en plein air au Grand Jardin, par petits groupes, au rythme de deux fois par semaine, sous le regard des promeneurs. Outre les danses de salon qu'il est compliqué de pratiquer au vu du contexte sanitaire, nous exerçons une dizaine de danses dites « en ligne », dont le Madison ; celles-ci nous permettent de respecter la distanciation sociale.

Cela étant dit, rien ne saurait remplacer le contact humain et nous avons hâte de pouvoir nous retrouver tous ensemble !

Les chants occitans font partie de votre répertoire...

Charles Garcia - Je suis originaire du sud de la France. Etant enfant, j'entendais mon grand-père parler occitan. C'est une langue qui plaît, y compris aux personnes qui la découvrent. Tous les membres de la chorale ne parlent pas occitan, mais chacun trouve sa place et cela fonctionne. Nous souhaitons partager ce patrimoine avec les nouvelles générations ; nous prévoyons d'animer des activités autour du chant occitan auprès des enfants villeneuvois, dans le cadre des temps périscolaires. Ce projet devrait se concrétiser au mois d'octobre.

Avez-vous prévu des animations durant la saison estivale ?

Charles Garcia - Nous allons participer à différents rendez-vous festifs organisés par la Commune et donner l'aubade devant les commerces qui nous ont sollicités.

Donner de la joie, proposer des moments de rencontre et de partage, c'est le maître-mot de Cantacigalona !



— CHASSE MARITIME —

Première édition du Salon du Sauvaginier



Créée en 1975, l'Association de Chasse Maritime (ACM) de Villeneuve-lès-Maguelone est aujourd'hui présidée par Frédéric Montel. Elle rassemble cinquante-cinq adhérents ; autant de sentinelles de nos beaux étangs villeneuvois, soucieuses de la préservation cynégétique, de la faune et de la flore de notre territoire.

L'ACM organise son premier Salon du Sauvaginier, le **dimanche 1^{er} août 2021**, aux arènes municipales Claude Jouvanel. L'occasion pour le public de venir découvrir une passion, un mode de vie et des traditions fortes.

Au programme : expo-vente autour de la chasse, de la nature et des vêtements.

Tombola - restauration et buvette sur place



Contact : **06 06 81 32 17**
sauvaginier34750@hotmail.fr

ASSOCIATION
VILLNEUVE-LÈS-MAGUELONE

1^{ère} fête des Sauvaginiers
des étangs Villeneuvois

1^{ER} AOÛT 2021

9h Ouverture du 1er Salon
Expo / Vente (Chasse - Nature - Vêtements)
Restauration sur place / Buvette assurée
Tombola

Renseignements et réservations :
sauvaginier34750@hotmail.fr
06.06.81.32.17
Lieu : Arène de Villeneuve-lès-Maguelone
Parking accessible

— ATELIER THÉÂTRE —

Idéolasso : représentation publique

Idéolasso vous donne rendez-vous **mercredi 23 juin à 19h**, au théâtre Jérôme Savary, pour vous présenter les créations des élèves de ses ateliers :

- "Astérix et Cléopâtre" (enfants de 6 à 11 ans)
- "Sortie scolaire sous les étoiles" (ados).

Idéolasso espère que vous serez nombreux à venir encourager les comédiens en herbe !

Tarif unique : 5 €

Contact réservation :
contactideolasso@gmail.com





— INCLUSION SOCIALE —

Prochainement, une antenne d'Isaé sur la commune



Insertion Sociale, Autonomie et Épanouissement
des adolescents avec handicap cognitif

Nombre d'enfants et d'adolescents porteurs d'un handicap mental ne sont pas scolarisés, faute de place en établissement spécialisé ou pas.

Pour leur permettre de rompre avec l'isolement, l'association cressoise Isaé (Insertion Sociale Autonomie et Epanouissement) leur propose un Service d'Aide à la Socialisation (SAS). La vocation de ce dispositif : permettre à ces jeunes gens de se retrouver pour vivre des expériences collectives, faire des apprentissages et développer leur autonomie.

La Commune souhaite soutenir l'action de cette association en accueillant un SAS au centre de loisirs Pierre Verdier, ouvert sur les temps scolaires.

 <http://asso-isaefr>
associationisaefr@gmail.com
06 20 49 63 13 (Laure Sautreau, Présidente)

— SOLIDARITÉ —

L'association Rêves recrute des bénévoles

L'association Rêves espère reprendre rapidement ses activités et organiser des événements pour les enfants Rêveurs.

Vous souhaitez apporter votre aide ? Vous pouvez rejoindre l'association en tant que bénévole, pour mettre en place et développer des projets. Vous deviendrez ainsi un faiseur de rêves pour des enfants très gravement malades.

L'association Rêves sera présente lors de la prochaine fête des associations ; une bonne opportunité de venir rencontrer ses membres.



 www.reves.fr

AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

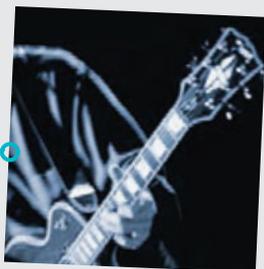
Les événements annoncés dans ces pages sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution sanitaire liée à la Covid-19. Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

> Lundi 21 juin

[de 19h à 22h30]

GRAND JARDIN

Fête de la musique



- . 19h, tremplin musical
- . 20h30, Cantacigalona
- . 21h, concert "Son Triomango"

Recette : 3 tasses de musique latino-américaine, 4 pincées de funk, 2 cuillerées à soupe de jazz, 1/2 litre d'inspiration, 1/2 kg de bonne humeur, 8 gouttes d'improvisation, 1 cuillère à café de son velouté épicié. Malaxer le tout et déguster.

> Dimanche 27 juin

[19h30]

GRAND JARDIN

Montpellier Danse

Kader Attou & POISSON PILOTE #1
The Roots – version rue



À l'origine conçu pour les scènes de théâtre, Kader Attou a écrit The Roots comme une ode à l'histoire

fabuleuse de la danse hip hop, qui dure depuis plus de trente ans. Ce spectacle redessine les contours de cette danse à la fois dans sa virtuosité et dans sa poésie des corps. À l'invitation d'Anne-Marie Porras, il a repris cette pièce avec les danseurs de la formation professionnelle Epsedanse pour l'adapter aux rues des villes de la Métropole de Montpellier lors du Festival Montpellier Danse 2019. Résultat : un show hip hop spectaculaire, mais aussi sensible et poétique, où la fougue de la jeunesse de ces danseurs et le décor naturel des places de villages mettent à l'honneur l'écriture chorégraphique de Kader Attou.

Entrée libre

> Mercredi 30 juin

[de 19h à 22h30]

PASSERELLE DU PILOU

Estivales



Venez découvrir, dans une ambiance musicale, festive et conviviale, les vins de l'AOC Languedoc et les produits régionaux, lors de rencontres avec les vignerons et les producteurs.

Prix d'entrée comprenant un verre sérigraphié et deux dégustations : 6€ - entrée simple : 2€ - gratuit pour les mineurs

Des assiettes sont, par ailleurs, proposées à la vente par les producteurs (coquillages, fromages, charcuterie, fruits et légumes, glaces).

A noter : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Réservations en ligne sur le site de l'AOC Languedoc ou directement sur le place le jour J (nombre de places limité).

> Samedi 3 juillet

SKATEPARK

Étape FISE Métropole

Bmx freestyle - Roller freestyle

Lire en p. 17

> Dimanche 4 juillet

[14h]

Parcours d'orientation en suivant les arbres

Journée familiale organisée avec les enfants de l'ALSH Pierre Verdier
Parcours pédestre à la découverte des arbres remarquables de la commune.

Départ du parvis de la Mairie : distribution du plan et des consignes.

Arrivée au centre culturel Bérenger de Frédo : comité d'accueil, correction du quizz, récompenses et goûter.

> Lundi 5 juillet

[18h]

SALLE SOPHIE DESMARETS

Conseil municipal

Retrouvez très prochainement toutes les festivités de l'été dans une brochure dédiée.

FISE

METROPOLE

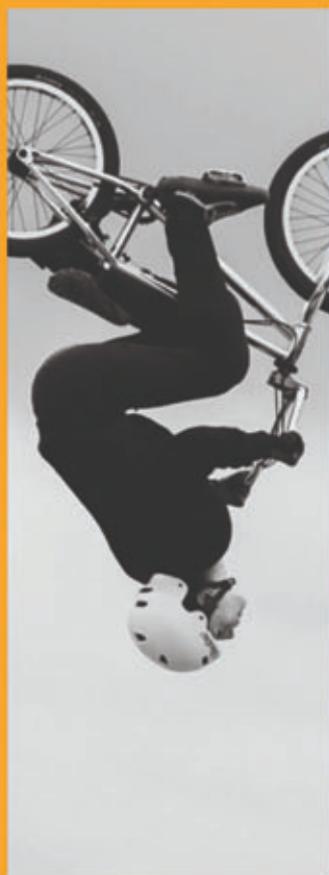
SAISON 2021

ÉPREUVES DE BMX, ROLLER, SKATEBOARD ET TROTTINETTE FREESTYLE

VILLENEUVE
LES MAGUELONE

3 JUIL

BMX FREESTYLE
ROLLER FREESTYLE



INFOS :

- fise.fr
- montpellier3m.fr
- contest@fise.fr